



**MAISON DE SANTE PROTESTANTE DE
BORDEAUX BAGATELLE
Fondation reconnue d'utilité publique**

Siège social : 201 rue Robespierre
33401 TALENCE CEDEX

Comptes annuels 2025
Exercice clos le 31 décembre 2025

1. Bilan consolidé.....	3
2. Compte de résultat consolidé.....	5
Renseignements d'ordre général.....	6
3. Préambule.....	6
4. Evènements et faits significatifs	10
5. Continuité d'exploitation.....	12
Renseignements concernant l'actif du bilan.....	13
6. Immobilisations	14
7. Amortissements.....	15
8. Etat des échéances des créances	17
9. Produits à recevoir.....	17
10. Charges constatées d'avance	18
11. Provisions pour dépréciations	18
Renseignements concernant le passif du bilan.....	19
12. Variation des fonds propres et affectation des résultats	19
13. Détermination du résultat effectif	19
14. Tableau des fonds dédiés	20
15. Provisions pour risques et charges	21
16. Etat des échéances des dettes	22
17. Charges à payer	22
18. Produits constatés d'avances	23
Renseignements concernant le compte de résultat.....	23
19. Ventilation des concours publics et subventions	23
20. Constitution des produits et charges exceptionnelles	23
Autres renseignements	24
21. Information au titre d'un événement post-clôture	24
22. Engagements hors bilan	24
23. Honoraires des commissaires aux comptes	25
24. Effectifs	25
25. Mécénat.....	26

1. Bilan consolidé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov	Net		
Frais d'établissement (I)	18 936	15 628	3 309	5 202	-1 894
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 355 262	2 131 533	1 223 729	545 756	677 974
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				122 876	-122 876
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 392 659		1 392 659	1 392 659	
Constructions	179 261 375	56 424 555	122 836 820	35 286 012	87 550 808
Installations techniques, matériels et outillages industriels	27 575 895	14 902 259	12 673 637	7 120 472	5 553 165
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 199 518		1 199 518	71 104 679	-69 905 161
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations	36 957		36 957	36 454	503
Créances rattachées à des participations	9 000		9 000	9 000	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 046 900		1 046 900	1 303 925	-257 025
TOTAL (II)	213 877 567	73 458 347	140 419 220	116 921 833	23 497 388
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	2 884 834		2 884 834	2 702 306	182 527
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	29 577 910	1 032 663	28 545 246	18 588 892	9 956 355
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	10 582 326	247 044	10 335 282	7 041 240	3 294 042
Charges constatées d'avance	332 749		332 749	263 572	69 177
Valeurs mobilières de placement :					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	6 900 402		6 900 402	23 022 224	-16 121 822
TOTAL (III)	50 278 220	1 279 707	48 998 513	51 618 234	-2 619 721
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Prime de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	264 174 723	74 753 682	189 421 042	168 545 269	20 875 773

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droits de reprise	6 818 457	6 818 457	
<i>Fonds propres statutaires</i>			
<i>Fonds propres complémentaires.</i>	6 818 457	6 818 457	
Fonds propres avec droits de reprise			
<i>Fonds propres statutaires</i>			
<i>Fonds propres complémentaires</i>			
Ecarts de réévaluation	737 175	737 175	
Réserves :	13 715 737	12 759 856	955 881
dont Réserves des activités sociales et médico-sociales	3 115 513	2 159 632	955 881
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>			
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	13 715 737	12 759 856	955 881
<i>Autres</i>			
Report à nouveau	-2 047 769	7 703 114	-9 750 883
dont Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales	757 778	1 408 216	-650 438
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 903 232	-8 795 002	3 891 770
dont Excédent ou Déficit des activités sociales et médico-sociales	107 895	-321 273	429 168
Situation nette (sous total)	31 909 396	35 551 305	-3 641 909
<i>Fonds propres consommables</i>			
Subventions d'investissement	40 935 205	41 236 718	-301 513
Provisions réglementées	10 438 272	3 316 190	7 122 082
TOTAL (I)	65 693 845	63 776 508	-34 081
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	1 386 893	1 413 228	
TOTAL (II)	1 386 893	1 413 228	
PROVISIONS			
Provisions pour risques	2 386 014	2 627 973	-241 959
Provisions pour charges	1 868 323	2 193 431	-325 108
TOTAL (III)	4 254 337	4 821 404	-567 068
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	63 896 817	50 915 115	12 981 701
Emprunts et dettes financières diverses	91 112		91 112
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 732 376	8 283 101	449 276
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	32 440 791	30 433 979	2 006 812
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 215 927	1 878 451	3 337 476
Autres dettes	6 354 366	5 677 109	677 257
Produits constatés d'avance	1 354 578	1 346 374	8 204
TOTAL (IV)	118 085 967	98 534 128	19 551 838
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	189 421 042	168 545 269	20 875 773
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

2. Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 2024 (12 mois)	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	Total			
Cotisations	39 496	43 935	-4 439	-10%
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales				
Ventes de prestations de service	4 927 285	5 138 073	-210 787	-4%
dont parrainages				
dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales	8 068	4 843		
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	169 385 286	153 201 202	16 184 084	11%
Dont dotations et produits de tarification relatifs aux activités sociales et médico-sociales	7 270 527	6 716 917		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	148 110	64 891	83 219	128%
Mécénats	176 524		176 524	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 897 878	1 779 115	3 118 763	175%
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	74 580		74 580	
Utilisations des fonds dédiés	595 165	1 119 505	-524 340	-47%
Autres produits	6 453 465	5 227 766	1 225 699	23%
Total des produits d'exploitation (I)	186 697 789	166 574 486	20 123 303	12%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	22 047 524	21 343 108	704 416	3%
Variation de stock	-182 527	132 010	-314 537	-238%
Autres achats et charges externes	33 250 391	34 596 803	-1 346 413	-4%
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	9 042 161	8 353 271	688 890	8%
Salaires	74 381 165	69 602 986	4 778 178	7%
Cotisations sociales	32 099 731	31 256 302	843 429	3%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 706 267	6 774 057	-1 067 790	-16%
Dotations aux provisions	1 819 869	2 826 723	-1 006 854	-36%
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	169		169	
Reports en fonds dédiés	572 229	447 490	124 739	28%
Autres charges	4 295 953	1 588 306	2 707 647	170%
Total des charges d'exploitation (II)	183 032 931	176 921 057	6 111 874	3%
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 664 858	-10 346 571	14 011 429	135%
PRODUITS FINANCIERS :				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de factif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	426 293	808 753	-382 460	-47%
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	426 293	808 753	-382 460	-47%
CHARGES FINANCIERES :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	1 872 302	1 488 942	383 360	26%
Différence négative de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)	1 872 302	1 488 942	383 360	26%
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-1 446 009	-680 189	-765 820	-113%
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV)	2 218 850	-11 026 760	13 245 609	120%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 411 148	2 941 841	-1 530 693	-52%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	8 533 230	710 084	7 823 146	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-7 122 082	2 231 758	-9 353 840	-419%
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	188 535 230	170 325 080	18 210 150	11%
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	193 438 462	179 120 082	14 318 381	8%
EXCEDENT OU DEFICIT	- 4 903 232	- 8 795 002	3 891 770	0%
dont EXCEDENT OU DEFICIT relatif aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	107 895	-321 273	429 168	134%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	23 075		23 075	
Prestations en nature		4 064	-4 064	-100%
Bénévolat				
TOTAL	23 075	4 064	19 011	468%
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature		4 064	-4 064	-100%
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	23 075			
Personnel bénévole				
TOTAL	23 075	4 064	19 011	468%

Renseignements d'ordre général

3. Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 189 421 042 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 4 903 232 €.

Objet social de la Fondation

L'article 1^{er} des statuts de la Fondation mentionne que « La Fondation dite « MAISON DE SANTE PROTESTANTE DE BORDEAUX BAGATELLE », fondée en 1863, reconnue d'utilité publique en 1867, a pour but d'assurer des soins aux personnes hospitalisées ou non, sans distinction de race, de religion, d'opinion, de mettre en place des activités sociales, de former du personnel qualifié et de répondre de manière générale aux besoins sanitaires et sociaux ».

Nature et périmètre des activités réalisées et moyens mis en œuvre

Les comptes annuels de la Fondation Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle (MSPB) intègrent les opérations financières réalisées par les établissements suivants :

- ✓ Pôle ESPIC :
 - Hôpital Bagatelle
 - Hôpital à domicile
 - Soins Médicaux et de Réadaptation L'Ajoncière
- ✓ Pôle Action Sociale et Formation :
 - Institut de Formation Nightingale Bagatelle
 - EHPAD Anna Hamilton et Hébergement temporaire « Le Relais »
 - Crèche
 - Centre socio culturel
 - Centre de santé
 - Service de Soins à domicile (SSIAD ESPARD SPASAD EMND)
 - Equipes de Soutien aux Aidants à Domicile (ESAD et ESAD Sud)
 - Plateforme des métiers de l'autonomie (BAAM)
- ✓ Autres activités
 - MSPB Services

Moyens mis en œuvre

Le périmètre des activités ou missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

			2025	2024	Ecart 2024 vs 2025 en €	Ecart 2024 vs 2025 en %
F10	HOPITAL	Produits	135 863 484	119 841 489	16 021 994	13%
		Charges	143 474 190	131 309 051	12 165 140	9%
		Résultat	-7 610 707	-11 467 562	3 856 855	34%
F30	HAD	Produits	31 133 927	29 475 158	1 658 768	6%
		Charges	29 370 571	27 161 063	2 209 508	8%
		Résultat	1 763 355	2 314 095	-550 740	-24%
F20	AJONCIERE	Produits	6 260 413	6 031 161	229 252	4%
		Charges	5 063 159	4 951 397	111 762	2%
		Résultat	1 197 254	1 079 764	117 489	11%
	Total Pôle ESPIC	Produits	173 257 823	155 347 808	17 910 015	12%
		Charges	177 907 921	163 421 511	14 486 410	9%
		Résultat	-4 650 098	-8 073 703	3 423 604	-42%
F60	IFNB (Institut de Formation Nightingale Bagatelle)	Produits	4 682 353	4 510 253	172 099	4%
		Charges	4 362 307	4 430 762	-68 455	-2%
		Résultat	320 045	79 491	240 554	303%
F40	EHPAD Hamilton	Produits	3 611 383	3 457 857	153 526	4%
		Charges	3 503 590	3 319 214	184 376	6%
		Résultat	107 793	138 643	-30 850	-22%
F45- R100	Le Relais	Produits	707 930	711 534	-3 604	-1%
		Charges	765 266	750 775	14 491	2%
		Résultat	-57 336	-39 241	-18 095	46%
F50 - S000 - S002 - S001 -	SSIAD ESPARD SPASAD EMND	Produits	3 345 891	3 064 248	281 642	9%
		Charges	3 291 546	3 045 587	245 959	8%
		Résultat	54 345	18 661	35 684	191%
F50 - S120	EUN (Equipe d'Urgence de Nuit)	Produits		6 682	-6 682	-100%
		Charges		440 600	-440 600	-100%
		Résultat	0	-433 918	433 918	-100%
F50 - S130 - S131	ESAD (Equipe de Soutien aux Aidants à Domicile)	Produits	325 797	283 421	42 375	15%
		Charges	322 704	288 839	33 865	12%
		Résultat	3 092	-5 418	8 510	-157%
F51 - P100	Plateforme des Métiers de l'Autonomie (BAAM)	Produits	573 001	730 693	-157 691	-22%
		Charges	573 001	730 693	-157 691	-22%
		Résultat	0	0	0	na
F71 - C100	Centre socioculturel	Produits	386 497	449 118	-62 621	-14%
		Charges	460 544	480 789	-20 245	-4%
		Résultat	-74 047	-31 671	-42 376	134%
F72 - C200	Crèche	Produits	976 158	938 020	38 138	4%
		Charges	972 803	947 556	25 247	3%
		Résultat	3 356	-9 536	12 892	-135%
F73 - C300	Centre de Santé	Produits	808 291	950 505	-142 214	-15%
		Charges	831 055	947 155	-116 101	-12%
		Résultat	-22 763	3 350	-26 113	-780%
	Total Pôle AS&F	Produits	15 417 301	15 102 331	314 970	2%
		Charges	15 082 816	15 381 970	-299 155	-2%
		Résultat	334 485	-279 639	614 124	-220%
F80	MSPB Services	Produits	1 015 658	1 257 655	-241 997	-19%
		Charges	1 603 277	1 699 316	-96 039	-6%
		Résultat	-587 619	-441 660	-145 959	33%
F90	Autres activités	Produits	8 156 715	7 796 393	360 322	5%
		Charges	8 156 715	7 796 393	360 322	5%
		Résultat	0	0	0	na
	Total Autres activiés	Produits	9 172 373	9 054 048	118 325	1%
		Charges	9 759 992	9 495 709	264 284	3%
		Résultat	-587 619	-441 660	-145 959	33%
	Total FONDATION	Produits	197 847 497	179 504 188	18 343 309	10%
		Charges	202 750 729	188 299 190	14 451 539	8%
		Résultat	-4 903 232	-8 795 002	3 891 770	-44%

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels 2025 ont été établis et présentés conformément :

- ✓ Au règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au plan comptable général.
- ✓ Au règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018, en remplacement du règlement 99.01 du CRC, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- ✓ Au règlement ANC 2019-04 du 08 novembre 2019, en remplacement de l'avis 2007-05 du 4 mai 2007 du Conseil national de la Comptabilité, relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- ✓ Au règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023, modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers
- ✓ Aux dispositions spécifiques applicables de l'arrêté du 27 décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable

Les nouveaux règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03 viennent modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ces règlements ont pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Ce règlement a pour impacts majeurs :

Poste concerné (ancien modèle)	Montant N selon ancien format	Reclassement requis au titre du règlement	Poste d'arrivée dans le nouveau modèle (intitulé complet)	Montant après reclassement
Transferts de charges	-	Reclassés selon la nature de l'opération	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions / Autres produits / Production vendue / Salaires (selon le cas)	-
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles (en produits exceptionnels)	74 580	Reclassées en produits d'exploitation	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	74 580
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées (en charges exceptionnelles)	169	Reclassées en charges d'exploitation	Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	169
Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat (en produits exceptionnels)	781 964	Reclassées en produits d'exploitation	Subventions	781 964
Charges constatées d'avance	332 749	Présentées en "Créances – Charges constatées d'avance"	Actif circulant – Créances	332 749
Avances et acomptes sur immobilisations	-	Regroupés avec les immobilisations en cours	Immobilisations en cours	-

Méthodes comptables :

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par la Fondation, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 ans
Constructions gros œuvre	Linéaire	De 40 ans à 50 ans
Agencements constructions	Linéaire	De 15 ans à 20 ans
Agencements divers	Linéaire	15 ans
Matériel médical	Linéaire	5 ans
Matériel hôtelier	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour 100% de la valeur des stocks sans mouvement au cours de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais de structure

Les refacturations internes de frais de structure entre activités, figurent dans les données du tableau par activité (cf. § « Moyens mis en œuvre ») mais sont neutralisées dans le compte de résultat consolidé (9.312.267 € pour 2025).

4. Evènements et faits significatifs

➤ **Le retour progressif à un financement à l'activité**

Après la période COVID et post-COVID de Garantie de Financement, le retour progressif à un financement à l'activité s'est étalé sur 3 ans :

- En 2023, la garantie de financement (GF) a été remplacée par une Sécurisation Modulée à l'Activité (SMA) qui assurait le maintien des recettes 2019 à hauteur de 70%.
- En 2024, la SMA a vu son taux réduit à 50%.
- En 2025, la SMA a disparu. Cependant, des crédits d'aide ont été attribués aux Etablissements en difficulté, en contrepartie de leur engagement dans un Contrat de Retour à l'Equilibre Financier (CREF).
- A ce titre, la MSPB a perçu 5 M€ fin 2025.

Malgré la baisse de ces financements, la situation de l'ESPIC s'améliore nettement en 2025.

ESPIC	2022	2023	2024	2025
Résultat comptable	1 004 590	-4 643 235	-8 073 703	-4 650 098
dont effet favorable GF/SMA	17 598 555	11 054 085	8 839 451	
dont Crédit d'aide aux établissements en difficulté				5 000 000
Résultat sans GF/SMA	-16 593 965	-15 697 320	-16 913 154	-9 650 098

➤ **Le désengagement du Service de Santé des Armées (SSA) et la réorientation du partenariat MSPB/HIARP**

A la date d'arrêté des comptes 2024, suite à l'annonce par le Service de Santé des Armées de sa volonté de réorientation du partenariat, conséquence de l'évolution géostratégique des engagements des armées et de la nouvelle approche du SSA dans la prise en charge des blessés, il était acté que l'HIA Robert Picqué, se consacrant désormais à la prise en charge des militaires traumatisés de guerre (physiques et psychiques), ne rejoindrait pas l'extension du site de Bagatelle, contrairement à ce qui était acté dans l'accord du 6 décembre 2016.

Les discussions entre partenaires n'avaient pas permis de tirer les conséquences juridiques et financières du désengagement du SSA du partenariat BAHIA.

Seul un accord avait été signé le 9 août 2024, portant sur les règles de fin de mise à disposition des personnels militaires du SSA pendant la phase transitoire 2024-2027.

Une conciliation menée durant l'été 2025 a permis d'aboutir à :

- la dénonciation de l'accord BAHIA de 2016, par un courrier du 5 septembre 2025 du Directeur Central du SSA.
- la signature, le 9 septembre 2025, d'un nouveau protocole d'accord entre la MSPB et le SSA prévoyant une coopération limitée aux activités de restauration, blanchisserie jusqu'à l'extinction des marchés en cours, de financement comme précédemment du système d'information et la mise à disposition de sept professionnels au sein du service de réanimation de la MSPB jusqu'en août 2027.
- la signature, le 9 septembre 2025, d'un protocole transactionnel permettant de régler définitivement les conséquences contractuelles résultant de la décision de l'État de procéder à la résiliation de l'accord du 6 décembre 2016
Cet accord a un impact positif de 1.5 M€ sur le résultat 2025.

➤ **La livraison de l'extension de Bagatelle et ses incidences sur le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) BAHIA**

Les travaux d'extension de l'hôpital ont été livrés le 7 juillet 2025.

Les services de médecine d'aval des urgences MAU1, MAU2 et MAU3, l'Unité de Soins Palliatifs, le service d'Hospitalisation Complète en Chirurgie, l'Unité de Chirurgie Ambulatoire, les consultations d'orthopédie, le bloc opératoire, la stérilisation et les urgences ont été transférés du site de Robert Picqué vers le site de Bagatelle au 1^{er} octobre 2025.

A compter de cette date, le site de Robert Picqué n'accueille plus aucune activité de la MSPB, en dehors des activités présentes sur la caserne Delépine (HAD, SSIAD, plateforme logistique et pharmaceutique).

A compter du 23 octobre 2025, la MSPB a ouvert un service de réanimation.

➤ **Les autres faits marquants de l'exercice 2025 sont les suivants :**

○ Développement du mécénat

Le recrutement d'un responsable de la collecte et du mécénat a permis d'organiser des actions de collecte de fonds finançant des projets fléchés et une campagne de dons non fléchés.

○ La visite de certification HAS

Prévue en novembre 2025, la visite de certification a été reportée en avril 2026, les organisations dans des locaux investis depuis moins de 2 mois, ne permettant pas une visite dans des conditions normales de fonctionnement.

- L'ouverture de la plateforme logistique et pharmaceutique sur Delépine
- Le démarrage de l'activité du laboratoire de biologie sur Robert Picqué puis sur Bagatelle
- L'ouverture de nouvelles activités ayant fait l'objet d'autorisations (néonatalogie, réanimation, HAD rééducation, ...)
- La fin de l'activité de l'Equipe Urgence Nuit (EUN) :

Faute de financement, l'Equipe Urgence Nuit n'a pas été maintenue en 2025. Les personnels le souhaitant ont été reclassés au sein de la MSPB

- Le transfert du Centre Social :

En accord avec la Mairie de Talence, l'activité du Centre Social a été transférée au CCAS à compter du 1^{er} janvier 2026.

5. Continuité d'exploitation

1. Principaux faits ou situation à l'origine de l'incertitude significative relative à la continuité d'exploitation

Fin 2024, l'annonce du désengagement du SSA du partenariat BAHIA faisait peser des craintes sur la continuité d'exploitation.

Les résultats de la conciliation liée au désengagement du SSA ont permis d'atténuer les risques sur la continuité d'exploitation qui existaient à la clôture de l'exercice 2024 et avaient amenés la MSPB à s'engager dans une procédure avec un mandataire ad hoc afin de déterminer, de manière préventive, les actions à mettre en œuvre pour assurer la continuité d'exploitation.

Par ailleurs, le développement de l'activité, la fin de l'exploitation en bi-site et plus généralement la mise en œuvre du plan de retour à l'équilibre ont déjà eu un impact très favorable sur le compte de résultat.

Il reste que la MSPB enregistre sa 3^{ème} année de déficit impactant fortement sa trésorerie.

Les perspectives de retour à l'équilibre budgétaire de l'ESPIC en 2027 continuent à être travaillées dans le cadre du programme Bagatelle 2028, l'établissement ne trouvant ses pleines capacités d'hospitalisation qu'à l'issue de travaux de rénovation du bâtiment d'hospitalisation et de réaménagement des locaux libérés sur l'ancien bloc opératoire.

2. La signature avec l'ARS d'un Contrat de Retour à l'Equilibre Financier (CREF) retrace sur 3 ans les axes d'amélioration attendus

Les axes de performance travaillés fin 2024 dans le cadre du Programme Bagatelle 2028 ont été transposés dans le CREF qui retrace sur 3 ans les axes d'amélioration tant en termes de recettes nouvelles qu'en termes de rationalisation des dépenses.

Regroupés en 4 axes (Développement et valorisation de l'activité, optimisation des fonctions logistiques et hôtelières, optimisation des plateaux techniques et mesures diverses) se traduisant dans 25 fiches actions, ils prévoient, sur 3 ans (2025-2027) une amélioration du résultat ESPIC de 15 026 K€, toutes choses égales par ailleurs.

Le lien entre mesures du CREF et EPRD/PGFP n'est pas directement transposable en raison de l'évolution des dépenses et recettes hors CREF.

Cependant, ces hypothèses 2026-2027, intégrées dans l'EPRD 2026 et dans le PGFP 2026-2034, mettent en évidence une prévision de retour à l'équilibre dès 2027.

3. Cependant, la situation de trésorerie à la clôture 2025, encore excédentaire, reste fragile

La clôture 2025 montre une situation de trésorerie excédentaire de 6 900 k€. Mais à considérer avec précaution, notamment des Décomptes Généraux Définitifs de travaux de l'extension Bagatelle restant à payer.

Si le Contrat de Retour à l'Equilibre Financier (CREF) signé en 2025 laisse entrevoir, du fait d'activités nouvelles et d'économies liées à la fin du bi-site, des perspectives de retour à l'équilibre budgétaire en 2027, le besoin d'accompagnement de la MSPB, pour la part non financée dans le cadre de la conciliation avec le SSA, reste d'actualité en raison de la poursuite des derniers chantiers d'investissements lourds (installation 2^{ème} IRM, réaménagement des locaux de l'ancien bloc opératoire pour installer la chirurgie ambulatoire, travaux de remise aux normes de chauffage-climatisation du bâtiment principal d'hébergement).

Ces besoins de couverture des investissements 2026 seront couverts par la mobilisation de l'emprunt de 7 M€.

Reste cependant que la MSPB, qui a mis en œuvre un mécanisme de livraison à soi-même (LASM) sur le projet immobilier permettant de récupérer la TVA sur les factures de travaux et améliorant la trésorerie actuelle doit reverser 13.3 M€ au titre de ce crédit de TVA au plus tard le 31/12/2027.

Dès lors, il apparaît certain que les difficultés de trésorerie surviendront au plus tard fin 2027 et ce malgré la mobilisation de l'emprunt de 7 M€ et une demande de renfort des fonds propres auprès de l'ARS intégrées dans le PGFP (3.5 M€ en 2026 et 2027). Un étalement de ce reversement sur une durée minimum de 3 ans est nécessaire pour contenir le montant des découverts bancaires. Une sollicitation de la DGFIP en ce sens est en cours.

Prévisions de trésorerie à fin mai 2026– Avec hypothèse d'étalement de la dette TVA sur 3 ans

Prévisionnel de trésorerie	mai-26	juin-26	juil-26	août-26	sept-26	oct-26	nov-26	déc-26	janv-27	févr-27	mars-27	avr-27	mai-27	juin-27	juil-27	août-27	sept-27	oct-27	nov-27	déc-27
SOLDE FIN DE MOIS EN TRESORERIE	4 234 k€	1 173 k€	6 548 k€	5 408 k€	3 201 k€	2 369 k€	1 383 k€	2 946 k€	1 179 k€	230 k€	-1 190 k€	-1 803 k€	-1 038 k€	-1 241 k€	-2 205 k€	-2 129 k€	-2 517 k€	-2 029 k€	-1 891 k€	-3 733 k€

Pour ces raisons, la MSPB devra renouveler les outils de financement de court terme dont elle disposait à la clôture 2025 (16 M€) pour couvrir ses besoins de trésorerie à moyen terme.

Des négociations sont en cours tant pour l'obtention de l'emprunt de 7 M€ que pour le renouvellement de ces autorisations de découvert.

Renseignements concernant l'actif du bilan

6. Immobilisations

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D = A+B-C
RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	18 936			18 936
Concessions, brevets, droits similaires	2 413 745	975 072	33 555	3 355 262
Immobilisations incorporelles en-cours	122 876		122 876	0
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 392 659			1 392 659
Constructions	90 157 640	90 776 543	1 672 808	179 261 375
Installations techniques, matériels et outillages	19 657 240	5 830 955	5 283 167	20 205 027
Autres immobilisations corporelles	6 393 587	1 623 443	646 162	7 370 868
Immobilisations en-cours	71 104 679	1 078 204	70 983 365	1 199 518
Immobilisations financières				
Participations	45 454	503		45 957
Autres immobilisations financières	1 303 925		257 025	1 046 900
TOTAL	192 610 742	100 284 721	78 998 960	213 896 503

II. Aménagements du cadre général

1 - Développement de la colonne B

(augmentations)

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, droits similaires	122 876		852 196		
Immobilisations incorporelles en-cours			0		
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	70 983 365		19 793 178		
Installations techniques, matériels et outillages			5 830 955		
Autres immobilisations corporelles			1 623 443		
Immobilisations en-cours			1 078 204		
Immobilisations financières					
Participations			503		
Autres immobilisations financières			0		
TOTAL	71 106 241	0	29 178 479	0	0

2 - Développement de la colonne C

(diminutions)

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service / Transfert en charges
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					33 555
Concessions, brevets, droits similaires					
Immobilisations incorporelles en-cours	122 876				
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					1 672 808
Installations techniques, matériels et outillages					5 283 167
Autres immobilisations corporelles					646 162
Immobilisations en-cours	70 983 365				
Immobilisations financières					
Participations					0
Autres immobilisations financières					257 025
TOTAL	71 106 241	0	0	0	7 892 718

7. Amortissements

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS Art. 841-2 ANC 2015-06

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D = A+B-C
RUBRIQUES	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	13 734	1 894		15 628
Concessions, brevets, droits similaires	1 867 990	297 098	33 555	2 131 533
Immobilisations corporelles				
Constructions	54 871 628	3 225 735	1 672 808	56 424 555
Installations techniques, matériels et outillages	14 370 551	1 453 871	5 282 999	10 541 423
Autres immobilisations corporelles	4 559 805	447 193	646 162	4 360 835
TOTAL	75 683 707	5 425 791	7 635 524	73 473 974

II. Aménagements du cadre général

1 - Développement de la colonne B

(augmentations)

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement		1 894		
Concessions, brevets, droits similaires		297 098		
Immobilisations corporelles				
Constructions		3 225 735		
Installations techniques, matériels et outillages		1 453 871		
Autres immobilisations corporelles		447 193		
TOTAL	0	5 425 791	0	0

2 - Développement de la colonne C

(diminutions)

	Ventilation des diminutions		
	Elements transférés à l'actif circulant	Elements cédés	Elements mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Concessions, brevets, droits similaires			33 555
Immobilisations corporelles			
Constructions			1 672 808
Installations techniques, matériels et outillages			5 282 999
Autres immobilisations corporelles			646 162
TOTAL	0	0	7 635 524

8. Etat des échéances des créances

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Art. 841-5 ANC 2015-06

Créances (a)	Montant brut	Liquidités de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts ⁽¹⁾			
Dépôt et cautionnement	18 798		18 798
Autres *	1 028 102	257 025	771 077
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers et comptes rattachés **	29 577 910	29 365 623	212 287
Autres créances (***)	10 582 326	10 582 326	
Charges constatées d'avance	332 749	332 749	
Intérêts courus à recevoir	0	0	
TOTAL	41 539 885	40 537 723	1 002 162
(1) Prêts accordés en cours d'exercice.....			
Prêts récupérés en cours d'exercice.....			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

* 1 028 102 € de créances ARS au titre de la dotation dédiée au soutien l'investissement et à la transformation du service public hospitalier (art 50 de la loi n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2024).

** Dont 25 243 749 € de créances CPAM au titre de la valorisation de l'activité, des financements FIR, MIGAC et autres financements relatifs à l'exercice 2025.

*** Dont 3 528 795 € de créances sur GCS BAHIA

9. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivant du bilan	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations	9 000	9 000
Autres titres immobilisés		
Intérêt courus à recevoir		40 258
Autres immobilisations financières		
Créances usagers et comptes rattachés	1 044 787	1 041 183
Autres créances	765 808	430 600
TOTAL	1 819 595	1 521 041

10. Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges constatées d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'exploitation	332 749	263 572
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	332 749	263 572

11. Provisions pour dépréciations

TABLEAU DES DEPRECIATIONS Art. 841-43 ANC 2015-06

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D = A+B-C
RUBRIQUES	DEPRECIATIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	DEPRECIATIONS A LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	0	0	0	0
Créances	3 740 456	673 849	3 134 597	1 279 707
TOTAL	3 740 456	673 849	3 134 597	1 279 707

Renseignements concernant le passif du bilan

12. Variation des fonds propres et affectation des résultats

Variation des fonds propres	Ouverture	Affectation de résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 818 457				6 818 457
Fonds associatifs avec droit de reprise	-				-
Ecart de réévaluation	737 175				737 175
Réserves	12 759 856		955 881		13 715 737
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	2 159 632		955 881		3 115 513
Report à nouveau	7 703 114	- 8 795 002		955 881	- 2 047 769
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	1 408 216	118 063		768 501	757 778
Excédent ou déficit de l'exercice	- 8 795 002	8 795 002	- 4 903 232		- 4 903 232
<i>Dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	- 321 273	321 273	107 895		107 895
Situation nette	19 223 600	0	-3 947 351	955 881	14 320 368
Subventions d'investissement	41 236 718			301 513	40 935 205
Provisions réglementées	3 316 190		8 533 230	1 411 148	10 438 272
TOTAL Fonds propres	63 776 508	0	4 585 879	2 668 542	65 693 845

13. Détermination du résultat effectif

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat comptable	-4 903 232	-8 795 002
Reprises du résultat antérieur (en + ou -) ESMS (EHPAD et SSIAD)		414 132
Neutralisation de la variation congés payés ESMS (EHPAD et SSIAD)	27 140	-57 334
= Excédent ou déficit effectif global	-4 876 092	-8 438 204
Dont résultat effectif sous gestion propre	-5 008 035	-8 913 065
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée (EHPAD et SSIAD)	131 943	474 861

14. Tableau des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	Solde au 01/01/2025	Dotation	Utilisation		Transfert	Solde au 31/12/2025	Dont fonds sans mouvements depuis plus de 2 ans
			Montant global	Dont remboursement			
Contributions financières de renouvellement des immobilisations des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS	0	0	0	0	0	0	0
ARS - CNR 2019 - Prévention	16 975		16 975			0	
ARS - CNR Projet IDE nuit 2020	36 757		36 757			0	
ARS - CNR 2021 - Prévention	63 472		17 951			45 521	
ARS - CNR 2021 - AMI Equipes mobiles QVT	36 152		36 152			0	
ARS - CNR 2021 - Expérimentation Régionale : AMI V1 des plateformes territoriales solidaires renfort RH (Chargé de missions = 50 000€; Forfait ARS = 120 000€)	142 381		8 072			134 309	
ARS CNR 2022- Accompagnement à la mise en œuvre de la réforme des services autonomie à domicile	16 111		16 111			0	
ARS CNR 2022 - Plan d'action Domicile SSIAD/SPASAD	3 734		322			3 412	
CG33 - Projet TANDEM Prévention Perte Autonomie 2022	2 078		2 078			0	
ARS - CNR 2022 - QVT	100 000		16 842			83 158	
ARS - CNR 2022 - Formation	10 058		10 058			0	
ARS - CNR 2023 - QVT	100 000						100 000
ARS CNR 2023- Accompagnement à la mise en œuvre de la réforme des services autonomie à domicile	17 500		8 397			9 103	
ARS CNR 2024- Equipe Maladies Neuro Dégénératives	104 773		13 268			91 505	
ARS CNR 2024- Accompagnement à la mise en œuvre de la réforme des services autonomie à domicile	9 500					9 500	
ARS CNR 2024- CVS SSIAD -Participation forfaitaire : Garantir les droits des personnes et favoriser l'expression de ces droits	2 000		2 000			0	
ARS CNR 2024- action QVCT	15 900		5 000			10 900	
ARS CNR 2024- Prévention de l'usure professionnelle	1 393					1 393	
ARS - CNR 2025 - formations non qualifiantes : Directives anticipées		1 500				1 500	
ARS CNR 2025- Accompagnement à la mise en œuvre de la réforme des services autonomie à domicile		16 500				16 500	
ARS - CNR 2025 - formations non qualifiantes : Maladies neuro-dégénératives		1 500				1 500	
Autres contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS	678 783	19 500	189 983	0	0	408 301	100 000
Projet SIMPHONIE - ROC amorçage	6 152		6 152			0	
Subvention CARSAT 2022	52 772		37 182			15 590	
Plateforme Santé Jeune 2022	25 609					25 609	25 609
CNSA 2021 : Convention Plateforme des Métiers de l'Autonomie des Personnes Âgées et Handicapées (10/12/2021 - 31/12/2024)	312 300		219 254	54 000		93 047	
Conseil Départemental 2023 Bus itinérant de l'aide	17 395		6 684			10 711	
Conseil Départemental 2023 pour la Plateforme des Métiers de l'Autonomie	6 292		6 292			0	
Subvention CARSAT 2024	39 161					39 161	
ARS : FIR Plateforme girondine des métiers de l'autonomie	162 021		82 208			79 813	
Conseil Départemental 2024 pour la Plateforme des Métiers de l'Autonomie	50 000		21 111			28 889	
CAF - Dispositif REAPP 2024 (projet sur parentalité)	3 398		3 398			0	
MSA Gironde-Subv. 2025 ESAD Sud		1 000				1 000	
Subvention AG2R 2025		45 000				45 000	
Subvention CARSAT 2025		40 190				40 190	
CNSA 2025 : Plateforme des Métiers de l'Autonomie des Personnes Âgées et Handicapées		200 000				200 000	
Conseil Départemental 2025 pour la Plateforme des Métiers de l'Autonomie		29 000				29 000	
Erasmus 06-2024/07-2026 - Mobilité des étudiants et personnels de l'enseignement supérieur		12 900	7 754			5 146	
Erasmus 06-2025/07-2027 - Mobilité des étudiants et personnels de l'enseignement supérieur		20 100				20 100	
FEDER-FSE - Transformation sanitaire et social- poste de chargé d'ingénierie pédagogique multimédia		37 151				37 151	
Don Comité Gironde de Prévention des cancers	59 344				59 344	0	
Subventions d'exploitation	734 445	385 341	390 034	54 000	59 344	670 407	25 609
TOTAL	1 413 228	404 841	580 017	54 000	59 344	1 078 708	125 609

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE	DOTATION	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public							
Ruban Rose 2024			10 206		59 344	49 138	
Clowns à domicile		24 057	4 400			19 657	
Bagatelle Solidarité Aidance		38 269	-			38 269	
CEH		32 500	137			32 363	
USP - Médiation animale		8 000	4 600			3 400	
USP- Biographie hospitalière		10 000	-			10 000	
USP-Balnéothérapie		5 000	-			5 000	
USP		6 298	-			6 298	
Ruban Rose 2025		32 400	-			32 400	
Tremplin vers les métiers de l'autonomie		20 000	8 340			11 660	
TOTAL	0	176 524	27 683	-	59 344	208 186	

15. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements, survenus ou en cours, rendent probables, qui sont nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

TABLEAU DES PROVISIONS Art. 841-4 ANC 2015-06

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS RUBRIQUES	A	B	C	D = A+B-C
	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE / TRANSFERTS	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE
Provisions réglementées				
Provisions réglementées	3 316 190	8 533 230	1 411 148	10 438 272
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques et charges	4 821 404	1 146 020	1 713 087	4 254 337
TOTAL	8 137 594	9 679 250	3 124 236	14 692 609

II. Aménagements du cadre général

1 - Développement de la colonne B
(augmentations)

	Ventilation des dotations		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées			
Provisions réglementées			8 533 230
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques et charges	1 146 020		
TOTAL	1 146 020	0	8 533 230

2 - Développement de la colonne C
(diminutions)

	Ventilation des reprises					
	Exploitation		Financier		Exceptionnel	
	Utilisées	Non Utilisées	Utilisées	Non Utilisées	Utilisées	Non Utilisées
Provisions réglementées						
Provisions réglementées					1 411 148	
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques et charges	717 824	995 263				
TOTAL	717 824	995 263	0	0	1 411 148	0

16. Etat des échéances des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Art. 841-5 ANC 2015-06

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			de 1 à 5 ans	à plus 5 ans
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 2 ans au maximum à l'origine				
à plus de 2 ans à l'origine	63 889 408	4 606 710	14 876 487	44 406 211
Emprunts et dettes financières divers (cautions)	91 112	91 112		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 732 376	8 732 376		
Dettes fiscales et sociales	32 440 791	19 102 216	13 338 574	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 215 927	5 215 927		
Autres dettes *	6 354 366	6 354 366		
Produits constatés d'avance	1 354 578	1 354 578		
TOTAL	118 078 558	45 457 286	28 215 062	44 406 211
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice.....	17 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice.....	4 249 488			

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

* Dont 4 914 152,33 € de dettes vis-à-vis du GCS
BAHIA.

17. Charges à payer

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts et dettes financières divers	177 592	212 978
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 402 564	2 264 557
Dettes fiscales et sociales	12 232 728	12 400 028
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 164 049	0
Autres dettes	10 206	79 494
TOTAL	18 987 138	14 957 056

18. Produits constatés d'avances

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	1 354 578	1 346 374
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	1 354 578	1 346 374

Dont : 465 K€ subvention 2025 pour l'IFNB versée par le Conseil Régional

Renseignements concernant le compte de résultat

19. Ventilation des concours publics et subventions

Les concours publics et subventions (y compris subventions d'investissements) se décomposent de la manière suivante :

Nature du concours ou de la subvention	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics				
Dotations et produits de tarification	145 217 413	2 291 654	0	5 513 165
Subventions d'exploitation	10 205 151	4 046 490	708 918	1 402 495

20. Constitution des produits et charges exceptionnelles

CONSTITUTION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature	Montant
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0
Produits de cession d'éléments d'actifs cédés	0
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	0
Reprises sur provisions (produit exceptionnels)	1 411 148
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 411 148
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	0
Dotation aux provisions (charges exceptionnelles)	8 533 230
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 533 230
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 122 082

La dotation aux provisions pour charges exceptionnelles est constituée au regard de financements reçus. Elle doit permettre, lors de sa reprise dans les années futures, d'atténuer les surcoûts liés à l'extension de Bagatelle.

Autres renseignements

21. Information au titre d'un événement post-clôture

Signature d'un contrat de retour à l'équilibre financier (CREF) avec l'ARS

Signature d'un avenant au contrat de prêt BEI, dérogatoire, excluant l'exercice 2025 de l'application des ratios financiers initialement prévus au contrat. En contrepartie, engagement de présenter une trésorerie disponible de 10 M€ au 31/12/2025. Un nouvel avenant est en cours de négociation pour les exercices 2026-2027.

22. Engagements hors bilan

✓ Engagements de retraite hors bilan

La convention collective appliquée est la dernière convention collective FEHAP.

Ils s'élèvent à 3 911 638 € au 31/12/2025.

Les indemnités de départ en retraite ont été évaluées selon les hypothèses suivantes :

- Départ volontaire à 64 ans
- Indemnités soumises aux charges sociales et fiscales patronales évaluées à 54%
- Engagements calculés selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés
- Taux d'actualisation retenu à 3.5%
- Taux d'évolution des rémunérations : augmentation de 2% par an
- Taux de rotation de 2% pour les cadres de plus de 50 ans, de 5% pour les autres salariés.

✓ Engagements - Cautions - Hypothèques données

Engagements - Cautions - Hypothèques données	Montant 2025	Montant 2024
Promesse d'hypothèque en garantie d'un emprunt (16534) souscrit auprès de la BFCC Capital restant dû au 31/12/2025 :	262 109	303 265
Promesse d'hypothèque en garantie de la caution bancaire du Département de la Gironde pour un emprunt (16415) souscrit auprès de la CDC Capital restant dû au 31/12/2025 :	5 650 000	5 850 000
Promesse d'hypothèque en garantie de la caution bancaire du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour un emprunt (16415) souscrit auprès de la CDC Capital restant dû au 31/12/2025 :	5 650 000	5 850 000
Promesse d'hypothèque en garantie de la caution bancaire de Bordeaux Métropole pour un emprunt (16415) souscrit auprès de la CDC Capital restant dû au 31/12/2025 :	5 650 000	5 850 000
Promesse d'hypothèque en garantie de la caution bancaire du Département de la Gironde pour un emprunt (16414) souscrit auprès de la CEAPC Capital restant dû au 31/12/2025 :	1 475 000	1 575 000
Promesse d'hypothèque en garantie de la caution bancaire du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour un emprunt (16414) souscrit auprès de la CEAPC Capital restant dû au 31/12/2025 :	1 475 000	1 575 000
Promesse d'hypothèque en garantie de la caution bancaire de Bordeaux Métropole pour un emprunt (16414) souscrit auprès de la CEAPC Capital restant dû au 31/12/2025 :	1 475 000	1 575 000
TOTAL	21 637 109	22 578 265

23. Honoraires des commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2025, la fondation a comptabilisé les honoraires des commissaires aux comptes en charges de l'exercice à hauteur de 73 404 € TTC au titre de leur mission légale.

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes	31/12/2025	31/12/2024
Honraires afférents à la certification des comptes	73 404	71 376
Honraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	4 829	
TOTAL	78 233	71 376
(*) pour les missions prévues au II de l'article L821-54 du Code du commerce		

24. Effectifs

Effectif (en moyenne sur l'année)	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Agents de service et autre personnel logistique	206	191	186	193	184	169	108
Personnels administratifs (dont secrétaire médical)	255	257	244	237	242	235	238
Aides-soignants	329	308	285	274	267	275	280
Autres personnels soignants, sociaux et éducatifs	164	164	154	150	151	146	154
Cadres infirmiers et cadres de l'enseignement	48	49	45	43	39	37	37
Resp. infirmiers, formateurs IFSI, intervenants IFSI, préparateurs en pharmacie, manipulateurs radio	98	86	75	71	65	55	57
Infirmiers	388	389	380	378	390	394	391
Infirmiers spécialisés	85	70	67	62	59	54	53
Médecins et pharmaciens*	200	186	181	180	173	165	160
Sages femmes	52	55	55	60	62	56	57
Directeurs et directeurs adjoints	15	14	14	14	12	13	13
	1 840	1 769	1 686	1 662	1 644	1 600	1 548

*Seuls les médecins salariés sont inclus dans le décompte

Effectif en Equivalent Temps Plein contrats (en moyenne sur l'année)	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Agents de service et autre personnel logistique	169	160	157	162	151	140	84
Personnels administratifs (dont secrétaire médical)	238	241	231	223	230	225	225
Aides-soignants	263	258	244	239	236	238	241
Autres personnels soignants, sociaux et éducatifs	136	133	122	121	125	124	125
Cadres infirmiers et cadres de l'enseignement	48	48	45	42	38	36	35
Resp. infirmiers, formateurs IFSI, intervenants IFSI, préparateurs en pharmacie, manipulateurs radio	83	66	58	52	49	45	44
Infirmiers	339	346	343	344	358	361	353
Infirmiers spécialisés	79	66	63	58	54	50	49
Médecins et pharmaciens*	175	164	152	142	141	138	132
Sages femmes	47	49	48	53	54	49	48
Directeurs et directeurs adjoints	14	14	14	14	13	13	13
	1 590	1 545	1 477	1 450	1 449	1 420	1 352

25. Mécénat

✓ Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025		EXERCICE 2014	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-		-	
1.2 Dons, legs et mécénat	-		-	
- Dons manuels	148 110	148 110	4 987	4 987
- Legs, donations et assurance-vie	-		-	
- Mécénat	176 524	176 524	59 904	59 904
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-		-	
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-		-	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-		-	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	11 501 630		11 304 154	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	169 804 775		154 078 939	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 309 026		3 757 592	
5- UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS	595 165	18 546	1 119 505	
TOTAL	188 535 230	343 180	170 325 080	64 891
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	173 874 737	27 683	164 674 367	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	151 939	151 939	19 467	19 467
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8 486 459		8 451 074	
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	10 353 099	-	5 527 685	-
5- IMPOT SUR LES BENEFICES	-			
6- REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE	572 229	167 388	447 490	59 344
TOTAL	193 438 462	347 010	179 120 082	78 811
EXCEDENT OU DEFICIT	- 4 903 232	- 3 829	- 8 795 002	- 13 920

B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature			4 064	4 064
Dons en nature	23 075	23 075		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestation en nature				
Dons en nature				
TOTAL	23 075	23 075	4 064	4 064
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	23 075		4 064	4 064
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	23 075	-	4 064	4 064

✓ Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOÛT 1991)					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	27 683		1.2. Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	148 110	4 987
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	176 524	59 904
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	151 939	19 467			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	179 622	19 467	TOTAL DES RESSOURCES	324 634	64 891
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	167 388	59 344	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	18 546	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 829	13 920
TOTAL	347 010	78 811	TOTAL	347 010	78 811
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	- 13 920	-
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 3 829	- 13 920
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 56 343	
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	- 74 092	- 13 920
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024		EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France	23075	4064	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		4 064
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	23 075	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	23075	4064	TOTAL	23 075	4 064

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
FOND DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	59 344	-
(-) Utilisation	18 546	
(+) Report	167 388	59 344
FOND DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	208 186	59 344

La MSPB a entrepris de développer l'activité de Mécénat et à la générosité du public avec le recrutement d'une personne en charge du Mécénat en fin d'année 2024. 2025 est donc la première année complète sur cette nouvelle activité.

Le montant des dons et mécénats affectés à des projets est de 177 K€ (contre 60 K€ fin 2024) : la consommation de ces crédits (charges et amortissements affectés) est de 28 K€.

Un montant de 167 K€ a donc été provisionné en fonds dédiés au 31 décembre 2025.

Les dépenses sur la mission sociale (26,7 K€) sont composées des amortissements des immobilisations financées sur les dons affectés pour 10,4 K€ (matériel médical : négatoscope, console de visualisation, injecteur à simple tête, détartreur, contre angle) et des charges financées sur ces mêmes dons pour 17.3 K€ (formations, intervenants externes, séances de médiation animale).

En complément d'actions de mécénat fléchés, la MSPB a collecté 148 K€ de dons manuels non affectés à des projets. Les dépenses liées aux frais de collecte (151.9 K€) correspondent au salaire, frais d'affranchissement, licences des logiciels et publicité.

Compte tenu des dépenses liées au démarrage de cette activité, le résultat de l'appel à la générosité du public est déficitaire cette année à hauteur de 3.8 K€.